

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2022 à 13H**Date de la convocation :** jeudi 5 mai 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 11 mai 2022 à 13h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Jany BROUSSE, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Olivier CHAMBON, Georges LOPEZ, Bernard VIGNAUD, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, , Ludovic COMBE, Ghislaine DUBIEN, Jean-François DELAIRE.

Membres ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Frédéric CHONIER à Patrick SAUZEDDE

Membres du Bureau absents excusés :

Claude GOUILLON-CHENOT, Rachel BOURNIER, Jean Éric GARRET, Éric CABROLIER, Daniel BALISONI, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Caroline GUELON, Didier CORNET, Serge THEALLIER, Serge FAYET, Michel COUPERIER, Hélène BOUDON.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
THIERS DORE ET MONTAGNE ET L'ASSOCIATION POUR LE DROIT A
L'INITIATIVE ECONOMIQUE****Rapporteuse :** Sophie DELAIGUE, Vice-Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 du 15 Juillet 2020 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire ;
Vu le projet de convention de partenariat entre la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique.

Considérant la compétence obligatoire exercée par la Communauté de communes en matière de développement économique ;

Considérant que l'activité de l'association s'inscrit dans le programme d'actions de la Communauté de communes, en vue notamment de favoriser les projets de création ou de développement d'entreprise sur son territoire.

Une des missions de THIERS DORE ET MONTAGNE est d'accompagner les entreprises dans leur installation et de faire connaître les dispositifs financiers relatifs à l'entrepreneuriat.

L'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) accompagne et finance les créateurs d'entreprise et les entrepreneurs installés, ayant difficilement accès au crédit bancaire, du fait de leur situation ou de la faiblesse du niveau de prêt sollicité.

L'ADIE finance également les personnes salariées ou en recherche d'emploi ayant des besoins liés à la mobilité.

Les missions de l'ADIE s'inscrivant dans le cadre des politiques publiques du territoire, la Communauté de communes souhaite participer à la prise en charge du coût d'accompagnement des porteurs de projets en conventionnant avec l'association sur les années 2022-2023-2024.

Ainsi, le soutien de l'intercommunalité interviendra de la manière suivante :

- participation à hauteur de 1000 euros par entreprise financée par l'ADIE, dans la limite de 10 entreprises accompagnées par an, soit 10 000 euros maximum par année.
- versement des 1000 euros en deux temps : 50 % la première année d'accompagnement puis le solde au bout de deux ans si la personne suivie est toujours en situation pérenne.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de la convention établie entre la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique ;
- **Approuve** l'octroi d'une participation financière à l'ADIE, dans la limite de 10 000 euros par an, selon les modalités décrites ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 21

Membres présents : 19

Membres représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 21

Pour : 21

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,


Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

